



CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL.

Les membres du Conseil sont invités pour la première fois, conformément aux articles L.1122-12, L.1122-13, L.1122-15 et L.1122-17 et L.1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) à se rendre à l'assemblée du Conseil, au lieu ordinaire de ses séances (salle du conseil, Place communale à NASSOGNE), le

LUNDI 12 NOVEMBRE 2018 à 20H.

pour délibérer sur les points suivants :

SEANCE PUBLIQUE :

1. Modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n°2.
2. CPAS : modification budgétaire n°2.
3. Règlement-taxe sur l'enlèvement des déchets ménagers et assimilés dans le cadre du service ordinaire de collecte.
4. Règlement-taxe sur les séjours.
5. Règlement d'ordre intérieur des milieux d'accueil.
6. Marché de fourniture et de placement d'un plan de change pour la MCAE Les Bisounours : mode de passation.
7. Fabrique d'église d'Ambly : budget 2019.
8. Fabrique d'église de Forrières : budget 2019.
9. Fabrique d'église de Lesterny : budget 2019.
10. Fabrique d'église de Masbourg : budget 2019.
11. Fabrique d'église de Nassogne : budget 2019.
12. Assemblée générale ordinaire d'ORES Assets du 22 novembre 2018 : ordre du jour.
13. Assemblée générale ordinaire de VIVALIA du 27 novembre 2018 : ordre du jour.
14. Assemblée générale ordinaire du BEP CREMATORIUM du 27 novembre 2018 : ordre du jour.
15. Assemblée générale ordinaire de SOFILUX du 28 novembre 2018 : ordre du jour.
16. Assemblée générale stratégique d'IDELUX du 30 novembre 2018 : ordre du jour.
17. Assemblée générale stratégique d'IDELUX Finances du 30 novembre 2018 : ordre du jour.
18. Assemblée générale stratégique d'IDELUX Projets Publics du 30 novembre 2018 : ordre du jour.
19. Assemblée générale stratégique de l'AIVE du 30 novembre 2018 : ordre du jour.
20. Communications.

HUIS CLOS.

21. Nominations temporaires d'enseignants en maternel et en primaire.
22. Remplacements temporaires d'un directeur d'école et d'un enseignant : ratifications.

Nassogne, le lundi 29 octobre 2018.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,

Charles QUIRYNEN

Le Bourgmestre,

Marc QUIRYNEN